

Syndicat National des Agents des Douanes CGT

Montreuil, le 12 février 2015

A Madame la Directrice
de la centrale pénitentiaire de Moulins/Yzeure

Madame la Directrice,

Nous, militants CGT du SNAD-CGT, exigeons l'arrêt immédiat des procédures judiciaires à l'encontre de notre camarade Éric COLIN.

L'expression et l'action syndicale ne doivent pas servir de prétextes fallacieux pour brimer l'action syndicale.

Nous, militants CGT du SNAD-CGT, soutenons l'action de notre organisation, afin de dénoncer la répression syndicale.

Nous, militants CGT du SNAD-CGT, soutenons notre camarade qui est sous la menace d'une condamnation pénale.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en notre résolution, quant à nous, de tout faire pour soutenir notre camarade.

Pour le SNAD-CGT

Les Co-Secrétaires généraux
Manuela Dona et Sébastien Gehan